

## Séance du 11 Septembre 2003

L'an deux mil trois le onze Septembre à 18 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Paul UGUEN, Maire.

Présents : M. Paul UGUEN, Maire, M. Pierre MENEZ, 1er Adjoint, M. André RIOU, 3ème Adjoint, Mme Martine CUEFF, Cinquième Adjoint, M. Jean CORVEZ, M. Arsène INIZAN, Mme Louissette LE ROUX, M. Pierre LE DILAVREC, M. Rémy LE MEUR, M. Michel LE ROY, M. Tanguy MORVAN, M. Jacques TILLY,

Absents : M. Daniel FUSTEC, 2ème Adjoint, Mme Martine JAOUEN, Quatrième Adjoint, M. Romain QUERE, Mme Françoise NORMAND, Mme Sylvie GEFFROY -LE JAN,

Procurations : M. Daniel FUSTEC à M. Paul UGUEN, Mme Martine JAOUEN à M. André RIOU, M. Romain QUERE à Mme Martine CUEFF, Mme Françoise NORMAND à M. Jean CORVEZ, Mme Sylvie GEFFROY -LE JAN à M. Pierre LE DILAVREC

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 17

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 Septembre 2003

Date de Publication : 16 Septembre 2003

Secrétaire : M. Pierre LE DILAVEC

<b>Objet</b> : Paiement d'honoraires d'avocat
---

Le Maire expose au Conseil que dans le cadre du dossier du contentieux TVA zone de Kerhuel, (Travaux en cours dans le cadre de l'instance pendante devant la cour administrative d'appel de Nantes), il y a lieu de délibérer sur le paiement de la facture de provision pour frais et honoraires présentée par l'association d'avocats BONDIGUEL, POIRRIER-JOUAN. Le Montant des honoraires présentés est de 3000 Euros H.T, 3588,00 Euros TTC, le Maire demande au Conseil de l'autoriser à en effectuer le paiement.

Adopté à l'unanimité.